

L'INVENTAIRE PRÉLIMINAIRE DU PATRIMOINE DE DIEPPE-MARITIME 2006-2007

Bilan d'activité

Afin d'évaluer la qualité patrimoniale du territoire, la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime a collaboré avec le Service Régional de l'Inventaire de Haute-Normandie dans le cadre de la Fiche Action n°10 du premier contrat d'agglomération 2003-2006. La ville de Dieppe étant déjà en cours d'Inventaire, une chargée d'études a été recrutée en novembre 2005 pour recenser le patrimoine des 15 autres communes de l'agglomération dieppoise.

La chargée d'études a rédigé une notice normalisée au format html sur chaque œuvre ou monument repéré. En 20 mois, la base de données *Renabl* réalisée pour cet inventaire préliminaire représente 686 notices, dont :

- 575 notices Mérimée (patrimoine monumental)¹.
- 105 notices Palissy (patrimoine mobilier)².

Tous les éléments repérés antérieurs au 19^e siècle ont systématiquement fait l'objet d'une notice. Les autres éléments sont sélectionnés pour leur intérêt historique, architectural, artistique et/ou archéologique, sans limite chronologique.

A ces notices s'ajoutent :

- 394 textes associés (annexes et synthèses)
- 1407 références bibliographiques (fonds d'archives, ouvrages et périodiques)
- 4204 illustrations (65,6% de clichés actuels³ et 34,4% de documents iconographiques anciens comme les cartes, plans, gravures ou cartes postales)

A défaut de pouvoir effectuer des recherches approfondies, un recensement de références documentaires et iconographiques a en effet été effectué au Centre de Documentation du Service Régional de l'Inventaire, au Fonds Ancien et Local de Dieppe, aux Archives Départementales de la Seine-Maritime, au service des Monuments Historiques, au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, à la Commission Départementale des Antiquités et des Objets d'Art, au Service Régional de l'Archéologie et au Château-Musée de Dieppe. En revanche, les archives municipales et le cadastre n'ont pas pu être consultés.

Cet inventaire préliminaire a permis d'élaborer une documentation scientifique qui fournit aux chercheurs, et notamment aux historiens de l'art, un ensemble de données homogènes sur les édifices de la Communauté d'Agglomération. La constitution d'une documentation sur ces richesses permet de mémoriser cet héritage pour les générations futures, de délivrer un état des lieux de ce patrimoine et de faire émerger des axes forts de l'identité du territoire.

L'Inventaire est avant tout un instrument de connaissance : nous créons en quelque sorte les archives de demain.

¹ Contenu Mérimée : 1 dossier généralité d'aire d'étude, 15 dossiers généralité « Présentation de la commune », 66 dossiers collectifs et 493 notices individuelles.

² Ces objets sont tous situés dans des édifices religieux publics. En accord avec la Conservation Départementale des Objets d'Art, seuls ceux qui ne peuvent être dérobés ont été inventoriés, tels que les vitraux, autels, fonts baptismaux.

Contenu Palissy : 1 dossier sommaire objets mobiliers, 7 dossiers ensemble, 97 notices individuelles.

³ La chargée d'études a réalisé presque l'intégralité de ces photographies, les vues actuelles comme les reproductions des documents anciens (exemple : 32 particuliers rencontrés pour des cartes postales, photographies et plans anciens). Le Service Régional de l'Inventaire a fourni au total 230 clichés sur 2758.

LA « CARTE DU PATRIMOINE » DE L'AGGLOMERATION DIEPPOISE

o Les 50 sites remarquables⁴

L'église Saint Saturnin à Ancourt (classée M.H.). ¹⁵

Le château du Pontrancart à Ancourt.

L'église Notre Dame de l'Assomption à Arques-la-Bataille (classée M.H.). ²

Le château d'Arques à Arques-la-Bataille (classé M.H.). ³

Le manoir d'Archelles à Arques-la-Bataille (inscrit M.H.). ⁴

Le groupe scolaire d'Arques-la-Bataille (inscrit M.H.). ⁵

Le bailliage Henri IV et sa maréchaussée à Arques-la-Bataille. ⁶

Le château Blanc à Arques-la-Bataille.

L'ancien couvent des Bernardines à Arques-la-Bataille.

Le château de Gruchet à Arques-la-Bataille.

Le manoir des Mazies à Aubermesnil-Beaumais

La maison *Les Tourelles* à Grèges

Le château du Bout du Bas à Grèges

L'église Saint Rémy d'Hautot-sur-Mer (inscrite M.H.). ⁷

Les ruines du château des Hotot à Hautot-sur-Mer. ⁸

La maison *Le Clos Saint Rémy* à Hautot-sur-Mer.

Le presbytère d'Hautot-sur-Mer.

Le prieuré Sainte Claire à Martigny.

Le château de Martigny.

La grange aux Dîmes à Martin-Eglise.

Le manoir de Thibermont à Martin-Eglise.

Le monastère Sainte Marie à Martin-Eglise.

Le manoir de Palcheul à Martin-Eglise.

Le château Fournier à Offranville⁶. ⁹

L'église Saint Ouen et son clocher tors à Offranville. ¹⁰

Le manoir du Tôt à Offranville.

Le château des Marettes à Offranville.

Le manoir aux Moines à Offranville.

Le colombier du fief de la Servièrre à Offranville.

Le colombier *Le Grand Damier* à Offranville.

La ferme de l'Abbaye à Offranville.

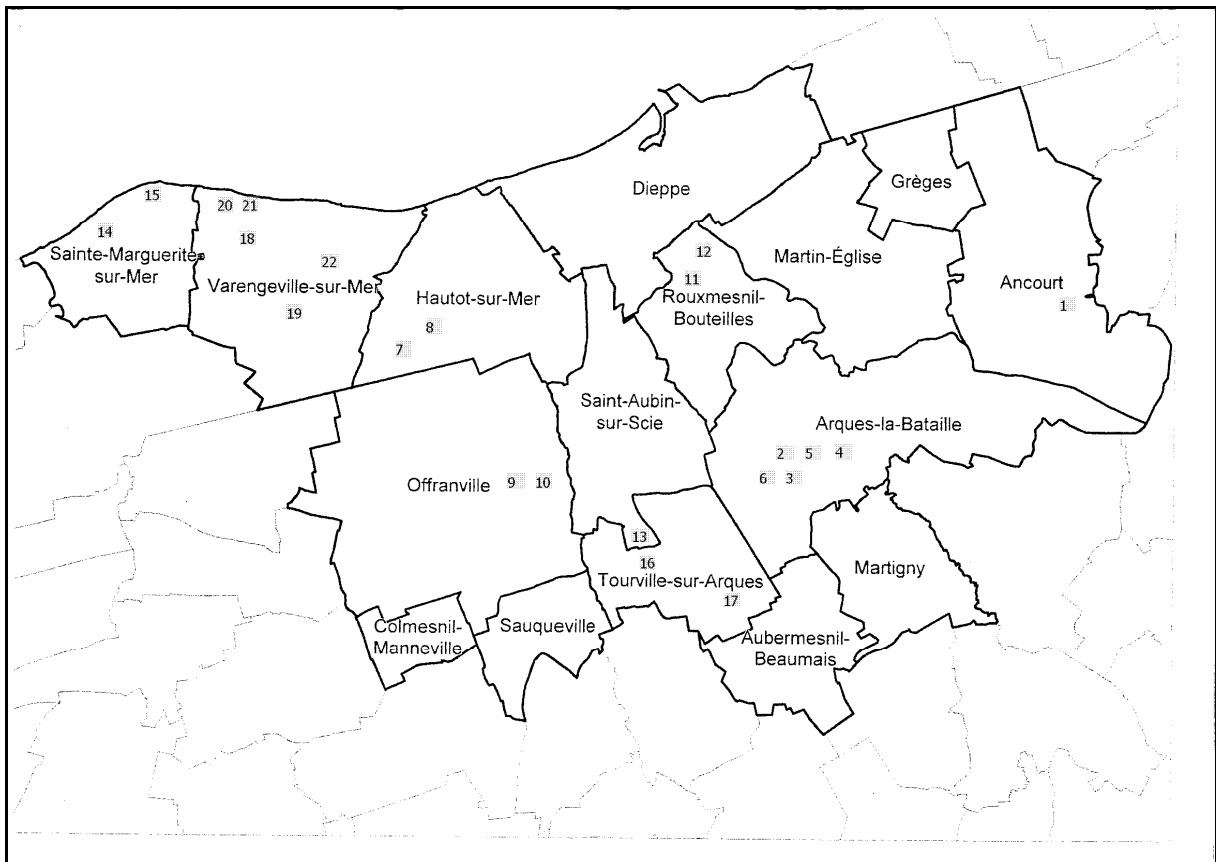
Le château de Neufmesnil à Offranville.

⁴ Toutes les notices Mérimée des sites listés sont jointes dans les Annexes.

⁵ Les numéros désignent les sites ouverts au public. Cf. page 3 : *Carte des sites remarquables ouverts au public.*

⁶ Une partie de la propriété est devenue le *Parc du Colombier*, où se trouvent notamment le musée Jacques-Emile Blanche et le parc floral William Farcy.

Le prieuré des Hacquenouville à Rouxmesnil-Bouteilles. **11**
 Le manoir de Bouteilles à Rouxmesnil-Bouteilles.
 L'hippodrome de Rouxmesnil-Bouteilles. **12**
 La chapelle Saint Antoine de Miromesnil à Saint-Aubin-sur-Scie (classée M.H.). **13**
 Le colombier de Rouxmesnil-le-Haut à Saint-Aubin-sur-Scie.
 L'église Sainte Marguerite à Sainte-Marguerite-sur-Mer (classée M.H.). **14**
 Le château De La Tour à Sainte-Marguerite-sur-Mer.
 Le phare d'Ailly à Sainte-Marguerite-sur-Mer. **15**
 Le château et le parc de Miromesnil à Tourville-sur-Arques (inscrit M.H.). **16**
 L'église Saint Martin à Tourville-sur-Arques (inscrite M.H.). **17**
 Le Bois des Moutiers à Varengeville-sur-Mer (inscrit M.H.). **18**
 Le manoir d'Ango à Varengeville-sur-Mer. **19**
 L'église Saint Valéry à Varengeville-sur-Mer (classée M.H.). **20**
 Le cimetière marin de Varengeville-sur-Mer (classé M.H.). **21**
 La chapelle Saint Dominique à Varengeville-sur-Mer (inscrite M.H.). **22**
 La maison *Le Pré Saint Georges* à Varengeville-sur-Mer.
 La maison *La Cour Normande* à Varengeville-sur-Mer.
 La maison *Les Communes* à Varengeville-sur-Mer.



Cartes des sites remarquables ouverts au public dans la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise (hors Dieppe).

o **Les axes forts du patrimoine**

- Le territoire dispose de **deux forteresses médiévales** : le château d'Arques à Arques-la-Bataille et le château des Hotot dans le hameau de Bernouville à Hautot-sur-Mer. Le premier peut aussi être mis en relation avec la **colonne de Saint-Étienne**, monument commémoratif placé face à la plaine où s'est déroulée la célèbre **bataille d'Arques** qui opposa Henri IV à Charles de Mayenne en 1589.

- Le **patrimoine religieux** se compose de **15 églises** (dont 7 - soit la moitié - classées ou inscrites sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques), **8 chapelles** (dont 2 inscrites sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques), **1 temple, 1 monastère, 1 prieuré, 9 calvaires, 34 croix** (de chemin ou cimetière dont une croix hosannière). Cet ensemble couvre une période allant du 11^e siècle au milieu du 20^e siècle, tous les grands mouvements architecturaux sont représentés. Ces édifices peuvent être les supports d'une découverte des **symboles** (religieux, héraldiques et funéraires). Les églises et chapelles possèdent par ailleurs des **vitraux** du 14^e au 21^e siècle, réalisés par des artistes aussi prestigieux que Georges Braque, Raoul Ubac, Max Ingrand, René Henderyksen, Patrick Waravka et Mère Geneviève Gallois.

- L'agglomération possède **deux cimetières militaires** importants, qui concernent des périodes différentes de l'histoire du 20^e siècle : le cimetière des Cafres à Arques-la-Bataille et le cimetière du Commonwealth aux Vertus à Hautot-sur-Mer. Ces sites permettent d'aborder les épisodes tragiques de la première moitié du siècle dernier.

- Près de **50 fermes** ont été recensées, une grande partie est encore en activité. Dotées de nombreuses dépendances, ces fermes représentent un assortiment du 13^e siècle au 20^e siècle ; certaines correspondent à d'anciens manoirs ou monastères. Toutes les communes étudiées sont concernées par ce type de patrimoine et leur qualité architecturale est homogène sur l'ensemble du territoire.

- Dieppe-Maritime concentre **16 colombiers et 6 pigeonniers** (colombiers sans fiefs édifiés après la Révolution). Ces colombiers forment un éventail complet de formes (circulaires, carrés, hexagonaux) et d'époques (de la fin du 15^e siècle au 21^e siècle).

- Le territoire possède **20 moulins**, dont 4 encore en activité (le moulin des Prés à Sauqueville, le moulin des Roses à Saint-Aubin-sur-Scie, le moulin de Neufmoulin et le moulin Quenouille à Offranville) et 2 en cours de restauration (le moulin du manoir de Palcheul à Martin-Eglise et le moulin de la Pierre à Ancourt). Ces moulins datent du 17^e siècle au 20^e siècle ; leurs particularités architecturales en font un échantillon très représentatif de ce type de patrimoine.

- Le territoire permet aussi d'aborder le **patrimoine industriel** dans toute sa diversité, grâce à des sites tels que l'aqueduc Toustain à Saint-Aubin-sur-Scie et Hautot-sur-Mer, l'usine Regma à Arques-la-Bataille, l'aérodrome, la pisciculture et la fabrique de céramique d'art de Saint-Aubin-sur-Scie, la coopérative agricole de Sauqueville, l'huîtrière de Pourville ou encore les cités ouvrières d'Arques-la-Bataille, Martin-Eglise et Petit-Apperville.

- 11 communes ont fait l'objet de **découvertes archéologiques**, dont la plus prestigieuse est la villa gallo-romaine de Sainte-Marguerite-sur-Mer⁷. Une partie des éléments découverts durant les diverses campagnes de fouilles se trouve dans la salle archéologique du Château-Musée de Dieppe.

De nombreux thèmes transversaux permettent de lier les sujets : l'utilisation des divers matériaux (pan de bois, silex, grès, brique, etc.), la polychromie dans l'architecture de la région dieppoise, la réhabilitation du patrimoine ou encore l'architecture de la reconstruction.

Ces grandes thématiques peuvent être enrichies par l'**aspect artistique et culturel**, notamment en raison du **grand nombre de personnalités** qui sont originaires ou qui ont vécu dans la région dieppoise⁸. Quelques exemples :

Artistes : Auguste Renoir, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque, Félicien Cacan, Emile-René Ménard, Jean-François Auburtin, Victor Brauner.

Ecrivains : Guy de Maupassant, Jean et Jérôme Tharaud.

Architectes : Edwin Lutyens, Paul Nelson, Georges Thurin.

Musiciens et compositeurs : Claude Delvincourt, Albert Roussel, Camille Saint-Saëns.

Scientifiques : Pierre Desceliers, Henri Ducrotay de Blainville, Raphaël Salem, André Voisin.

Plus nombreuses encore sont les personnalités qui ont séjourné dans les communes de l'agglomération, de Guillaume Le Conquérant à Jiddu Krishnamurti en passant par Claude Monet, Alexander Calder, Jean Cocteau, André Breton, Louis Aragon, Claude Debussy, André Derain, Victor Vasarely, Joan Miró, Jacques Prévert ou André Gide.

L'histoire de l'art et de l'architecture vont ainsi à la rencontre de l'histoire, celle des communes et celle des personnalités locales qui les ont magnifiées à travers la peinture ou l'écriture. A partir du premier tiers du 19^e siècle, la région dieppoise est en effet devenue un foyer artistique réputé, accueillant des artistes très divers qui ont su conserver leur indépendance de styles.

⁷ Classée Monument Historique. Cf. notice Mérimée en annexe.

⁸ Le cimetière marin de Varengeville est le lieu de sépulture de plusieurs de ces personnalités, en particulier Georges Braque et Albert Roussel.

Tous ces atouts patrimoniaux, mis en exergue dans la bibliographie et la base de données de l'Inventaire, méritent désormais d'être valorisés par **deux fascicules dans la collection *Itinéraires du Patrimoine*** :

- un sur les 22 colombiers et pigeonniers de Dieppe-Maritime, rédigé par Céline Belzic.
- un autre sur les vitraux des édifices religieux de l'agglomération dieppoise, rédigé par Philippe Chéron.

Leur parution est prévue pour le début de l'année 2008.

○ **Restitution auprès des habitants**

L'intégralité de l'étude et des notices sera consultable au centre de documentation du Service Régional de l'Inventaire de Haute-Normandie à Rouen. Un versement global de l'étude sera de plus effectué en faveur du service Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, qui devrait à terme devenir un service d'Agglomération d'Art et d'Histoire⁹. Une copie sera également transmise aux mairies des communes concernées par l'étude, au Fonds Ancien et Local de Dieppe (archives municipales) et aux Archives Départementales de Seine-Maritime. Dieppe-Maritime et le Service Régional de l'Inventaire de Haute-Normandie envisagent par ailleurs de mettre en ligne sur Internet une partie de la base de données, soit uniquement les notices sur le patrimoine public.

D'autre part, 12 conférences ont été organisées par la chargée d'études directement dans les communes, face aux habitants, afin de les informer et de prendre en considération leur vision du patrimoine. Un évènement intitulé *Patrimoine en Scène* a également été organisé en avril sur la Scène Nationale de Dieppe : il s'agissait d'un concert de musiciens professionnels de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Dieppe, avec une projection simultanée de plus de 500 clichés sur le patrimoine de Dieppe-Maritime sur un écran de cinéma. Cette soirée a permis de valoriser le fonds photographique de cet inventaire et d'imaginer une création artistique ouverte sur le spectacle vivant. Au total, plus de 500 personnes ont assisté aux conférences et 200 se sont déplacées pour le concert.

○ **Un atout pour les municipalités**

L'étude sur le patrimoine de l'agglomération dieppoise va s'insérer dans le futur système d'information géographique (SIG) de Dieppe-Maritime. Sur le support du plan cadastral, cette intervention va permettre de localiser et d'identifier les oeuvres architecturales qui présentent un intérêt au regard de l'histoire ou de l'art, et d'offrir aux communes un ensemble de données éclairant les prises de décision sur l'habitat et sur l'urbanisme, par exemple lors de l'établissement des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des espaces à protéger (ZPPAUP, secteurs sauvegardés, abords des MH).

⁹ Fiche Action en cours pour le prochain contrat d'agglomération de Dieppe-Maritime 2008-2013.

o Collaborations diverses¹⁰

La chargée d'études Inventaire du Patrimoine a contribué à plusieurs projets :

- Dossier sur le patrimoine pour la Carte communale de Sauqueville.
- Dossier sur le patrimoine pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de Martin-Eglise.
- Mise en contact et préparation de demandes de propriétaires auprès de la Fondation du Patrimoine, délégation régionale de Haute-Normandie.
- Collaboration avec la mairie de Varengeville-sur-Mer pour une plaquette sur le patrimoine religieux de la commune et une émission sur France 3 Normandie.
- Rédaction d'articles pour des bulletins municipaux.
- Utilisation des données de l'inventaire préliminaire pour imaginer des circuits touristiques et des visites culturelles.
- Visites guidées et préparation de visites pour les Journées du Patrimoine.
- Numérisation de documents inédits : cadastre de Calmont et Gruchet à Arques-la-Bataille, terrier d'Offranville, etc.
- Photographies des objets d'art des édifices religieux pour la Commission Départementale des Antiquités.
- Collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie pour rédiger des notices sur les sites archéologiques (11 dossiers collectifs et 16 dossiers individuels)¹¹.
- Initiation au logiciel Renabl auprès de stagiaires de Dieppe-Maritime ou du SRI.
- Collaboration avec l'Office du Tourisme de Dieppe pour des actions de valorisation du territoire (exemple : Salon du Golf).
- Démarches en faveur de la réouverture du château d'Arques.
- Collaboration à la rédaction de la Fiche Action du contrat d'agglomération 2008-2013 sur l'extension du label Ville d'Art et d'Histoire à toutes les communes de Dieppe-Maritime.
- Dossier sur la signalétique à mettre en place pour valoriser les atouts touristiques du territoire.

Conclusion

La mission d'inventaire préliminaire des communes de la région dieppoise peut être considérée comme un partenariat exemplaire entre la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime et la Région Haute-Normandie. La chargée d'études travaillait sur le territoire, auprès des élus et en lien avec les projets et politiques en cours, mais son travail était placé sous l'égide scientifique du Service Régional de l'Inventaire.

Enfin, cette étude continuera sur le long terme à valoriser le patrimoine local puisqu'elle va être exploitée par les guides conférenciers du futur service Agglomération d'Art et d'Histoire.

¹⁰ Liste sélective.

¹¹ L'archéologie, en règle générale, est peu étudiée dans les bases Mérimée. Le Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie ne disposant pas d'outil informatique pour valoriser ses recherches, il nous semblait pertinent d'intégrer ces informations à la base d'inventaire préliminaire.